

## Le prix de la Liberté

### Le cardinal Paul-Emile Léger, Jean Lesage et Le frère Untel

Volume 3, numéro 3-4 (15-16), mai-avril 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59741ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Collectif Liberté

#### ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce document

Léger, L.-E., Lesage, J. & Le frère Untel (1961). Le prix de la Liberté. *Liberté*, 3(3-4), 589-590.

**Notre milieu n'a plus l'homogénéité de naguère  
qui permettait la POSSESSION TRANQUILLE  
d'un héritage culturel que tous partageaient  
également.**

**Le cardinal Paul-Emile Léger,  
Saint-Jean, 17 juin 1961**

**Jamais l'Etat du Québec ne se fera complice de la propagation de l'athéisme, cette maladie de l'esprit qu'il faut, certes, traiter avec justice, mais non pas favoriser par un traitement d'exception, en trahissant la presque totalité d'un peuple qui se veut en possession tranquille de la vérité.**

**Jean Lesage, premier ministre  
Montréal, 31 mai 1961**

**Pour avoir le goût de défendre les autorités en 1960, il faut être du type cocu-content. Content pour cent, comptant.**

**Le frère Untel, instituteur**

Le prix de la LIBERTÉ créé et décerné annuellement par les revues *Cité libre* et *Liberté* est attribué, en 1961 à

**PIERRE JÉRÔME  
(frère Untel)**

pour avoir fait avancer, dans cette province, la cause de l'intelligence, de la dignité et de la liberté.

Ce prix est plus qu'un hommage : c'est une dette de reconnaissance.